

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société RENAULT FLINS
relative aux évolutions des installations exploitées à Aubergenville (78410)
boulevard Pierre Lefauchaux,

Par arrêté du 3 juillet 2025, une enquête publique d'une durée de 40 jours est organisée **du 11 août 2025 au 19 septembre 2025 inclus** sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société RENAULT FLINS sise 122-122 B avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt, portant sur les évolutions - futures et autorisées depuis 2021 - des installations exploitées dans l'établissement situé boulevard Pierre Lefauchaux, 78410 Aubergenville, en raison de leur impact sur l'environnement.

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2025>

- sur support papier, dans les mairies d'Aubergenville, Flins-sur-Seine, Les Mureaux et Juziers aux jours et horaires d'ouverture au public de ces services ;

- sur un poste informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) – Unité départementale des Yvelines (UD78) – 35 rue de Noailles à Versailles (78000), sur rendez-vous sollicité aux coordonnées suivantes : ud78.driat-if@developpement-durable.gouv.fr ou 01 71 28 48 51

Le public peut consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, ouverts à cet effet dans les mairies d'Aubergenville, Flins-sur-Seine, Les Mureaux et Juziers.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être envoyées par voie postale à la mairie d'Aubergenville, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire-enquêteur ou lui être remises lors des permanences mentionnées ci-dessous. Elles sont consultables au siège de l'enquête.

Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur, pendant la durée de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante :

driat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines susmentionné, dans les meilleurs délais.

Monsieur Denis UGUEN, directeur d'exploitation en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Monsieur Christian WILLECOCQ, cadre dirigeant de banque en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur reçoit les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaitent dans les mairies mentionnées ci-dessous, aux jours et horaires suivants :

date	horaires	mairie
le lundi 11 août 2025	de 9h00 à 12h00	Aubergenville
le jeudi 14 août 2025	de 9h00 à 12h00	Juziers
le mardi 19 août 2025	de 14h00 à 17h00	Fins-sur-Seine
le samedi 6 septembre 2025	de 9h00 à 12h00	Aubergenville
le mercredi 10 septembre 2025	de 14h00 à 17h00	Les Mureaux
le vendredi 19 septembre 2025	de 14h00 à 17h00	Aubergenville

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont tenus à la disposition du public dans les mairies de d'Aubergenville, Flins-sur-Seine, Les Mureaux et Juziers, à la DRIEAT - UD78 sur rendez-vous pris au 01 71 28 48 51 ou à ud78.driat-if@developpement-durable.gouv.fr, et sur le site internet de la préfecture (adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès de Monsieur Muhel, Responsable Environnement, et de Monsieur ARZUR, Chef de département Maintenance et HSEE, société RENAULT FLINS – boulevard Pierre Lefauchaux - CS30508 – Aubergenville (78410), aux adresses suivantes : Jean-luc.j.muhel@renault.com et Steven.arzur@renault.com

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (autorisation assortie de prescriptions ou refus).